

- 2.4 Le Comité croit que le rôle principal des Forces canadiennes sur la scène internationale devrait être d'appuyer les opérations de maintien de la paix, mais il recommande que le Canada y participe de façon plus sélective, après avoir évalué ses intérêts et déterminé les domaines d'activités, tant militaires que civils, dans lesquels les Canadiens excellent. La formation des troupes et du personnel de maintien de la paix des Nations Unies devrait devenir un des grands éléments de la politique canadienne.

Réponse

Le Gouvernement est résolu à continuer d'affecter des éléments des Forces canadiennes aux opérations internationales de maintien de la paix. Des situations récentes ont montré que seules des forces de maintien de la paix suffisamment équipées et armées, et ayant reçu un bon entraînement au combat peuvent faire face avec succès aux menaces, aux attaques armées et aux autres circonstances dangereuses risquant de surgir. Le Gouvernement a bien l'intention de fournir aux Forces canadiennes les moyens qu'il leur faut pour remplir leurs missions de paix.

Le Gouvernement convient, cependant, que le Canada ne peut intervenir partout et tout faire, et il entend donc faire des choix en ce qui concerne sa participation aux opérations de maintien de la paix. Dans le Livre blanc sur la défense, le Gouvernement a énoncé divers facteurs à prendre en compte pour décider s'il y a lieu d'affecter des ressources canadiennes à des opérations multilatérales destinées à protéger la paix et la stabilité. En définissant la nature de sa contribution, le Canada mettra surtout l'accent sur les rôles dans lesquels il excelle, comme le Comité le recommande. Notre pays continuera de fournir son savoir-faire en matière de déminage et dans d'autres domaines, pour favoriser la consolidation de la paix après les conflits. Il continuera aussi d'offrir ses compétences en ce qui concerne la planification et la préparation des opérations de maintien de la paix ainsi que le soutien logistique qu'elles nécessitent, même dans les cas où des troupes canadiennes ne pourront pas faire partie des contingents.

Notre vaste expérience des opérations de maintien de la paix et des missions connexes confirme que le personnel qui y participe a besoin de toute une gamme de compétences. Un entraînement de base au combat est certes essentiel, mais le personnel doit aussi posséder des connaissances sur le pays concerné, ses habitants et leur culture. Il en a toujours été ainsi, mais les opérations contemporaines de maintien de la paix exigent des militaires qui y prennent part des connaissances plus vastes et plus complètes que jamais auparavant. C'est pourquoi le Gouvernement consacre d'importantes ressources à la mise sur pied du Centre Lester B. Pearson pour le maintien de la paix, à l'ancienne Base des Forces canadiennes de Cornwallis (Nouvelle-Écosse). Le Centre offrira des cours appropriés aux troupes de maintien de la paix de toutes les nations, et il mènera des recherches sur les opérations de ce genre.